

Jet de soupe sur une œuvre de Monet à Lyon : les deux activistes relaxées

Par J.B.

Publié il y a 5 heures



Les deux jeunes activistes le 10 février dernier lors de leur action au musée des Beaux-Arts de Lyon. *Capture écran*

Le tribunal judiciaire de Lyon a relaxé, faute «d'éléments constitutifs de l'infraction», les deux militantes de Riposte alimentaire qui avaient aspergé le tableau *Le Printemps* de Claude Monet au musée des Beaux-Arts de Lyon, le 10 février dernier.

Le Figaro Lyon

Dans une décision rendue ce mardi, le tribunal judiciaire de Lyon a relaxé les deux activistes de Riposte alimentaire qui avait aspergé de soupe le tableau *Le Printemps* de Claude Monet au musée des Beaux-Arts de Lyon, le 10 février dernier. Selon le journal *Le Progrès*, les juges ont estimé «*que les éléments constitutifs de l'infraction ne sont pas établis*» pour condamner les deux jeunes femmes âgées de 20 et 23 ans.

Le 21 mai dernier lors de l'audience, leurs avocates avaient plaidé la relaxe assurant que le choix du tableau avait été délibéré, celui-ci étant le seul protégé par une vitre dans la pièce. «*Elles ont visé ce tableau pour dire : "Ce sera notre dernier printemps si l'on n'agit pas. Si l'on*

n'agit pas, les peintres n'auront plus rien à peindre”», a plaidé l'une de leurs deux avocates, maître Griottier, en demandant la relaxe.

Dégâts estimés à 2200 euros

De son côté, le procureur de la République avait pointé du doigt *«l'égoïsme d'une cause et de son expression qui omet d'autres intérêts comme l'accès à tous à la culture»*. Et dénoncé une action *«aveugle, immature et inconsidérée»* dans une *«démocratie où il existe de nombreux autres moyens d'expression pour se faire entendre»* en demandant une peine de deux mois de prison avec sursis.

La ville de Lyon, qui n'était pas représentée à l'audience, avait, elle, demandé un euro symbolique aux deux jeunes femmes, alors que les réparations du cadre, seul élément abîmé par ce jet de soupe, ont été estimées à 2200 euros.

La rédaction vous conseille

- Jusqu'à 15.000 euros de bénéfices par semaine : un vaste réseau de vente de cigarettes démantelé à Lyon
- Un démarcheur téléphonique, pris pour un policier, agressé près d'un point de deal à Vénissieux
- Lyon : avant les législatives, la majorité écologiste retire son projet d'encadrement du droit de grève

Sujets

écologistes

militants

Claude Monet
